



FICHE DE POSTE Aide à domicile

LE CCAS DE LA VILLE DE BOIS-GUILLAUME (76 – 14 309 HAB.) RECRUTE UN.E AIDE A DOMICILE (H/F)

RECRUTEMENT

CDD 3 à 6 mois

Poste à temps non complet (20 à 25 heures mensuelles)

MISSIONS

Sous l'autorité de votre supérieur hiérarchique, vous contribuez au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, en situation de handicap, pour l'accomplissement des tâches essentielles de la vie quotidienne.

TACHES

- Entretien courant du logement et du linge
- Aide au lever, coucher, aide aux transferts
- Aide aux repas
- Accompagnement et réalisation des courses
- Aide à l'hygiène corporelle

CONDITIONS D'EXERCICE

- Mobilité sur la Ville de Bois-Guillaume - Moyen de transport exigé
- Smartphone
- Indemnité des kilomètres déplacement aux taux réglementaires
- Prise en compte des déplacements inter vacances en temps de travail
- Temps de pause méridienne
- Travail 1 week-end sur 4
- Une soirée travaillée par semaine : horaires de 18h à 20h30

PROFIL

Une expérience professionnelle ou personnelle auprès des personnes dépendantes serait un plus.

Notre service peut vous proposer des actions de formation en interne si vous n'avez ni expérience ni diplôme dans ce métier.

Motivation et disponibilité sont nos priorités.

Savoir-être :

- Sens du service public
- Qualités relationnelles,
- Rigueur, sens de l'organisation
- Autonomie et adaptabilité
- Sens de la confidentialité

POSTULER

Renseignements auprès du Service d'Aide à Domicile : 02 35 12 24 78

Lettre de motivation et CV à adresser à M. le Président
Hôtel de Ville - 31 place de la Libération 76230 Bois-Guillaume
ou via la boîte mail : rh@ville-bois-guillaume.fr



Bois-Guillaume

Le recrutement est ouvert à tout candidat présentant les compétences et qualifications requises au regard des caractéristiques du poste à pourvoir.

La politique d'embauche de la Ville de Bois-Guillaume vise à améliorer la représentation des personnes handicapées au sein de ses effectifs. Attachée à la mixité et à la diversité, la Ville recrute et reconnaît tous les talents.

Dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données, nous considérons que toute personne qui envoie une candidature volontairement à la Ville ou au CCAS de Bois-Guillaume accepte de fait le traitement de ses données personnelles par nos services. Nous n'avons pas vocation à commercialiser vos données. Vos données seront détruites dans un délai de 2 ans. Toutefois, si vous refusez le traitement de vos données personnelles par nos services, merci de nous le signaler.